

neodisher® ProTech 8

Détergent poudre alcalin moyen



Principaux domaines d'utilisation : Propriétés :

Nettoyage mécanique de cadres de brasage des circuits imprimés.

neodisher ProTech 8 est un détergent poudre alcalin moyen avec un fort pouvoir détergent pour une utilisation en machine avec des solutions aqueuses. Les tensioactifs évitent toute formation de mousse. Ses agents complexants spéciaux et dispersants garantissent une bonne stabilité face au calcaire. Ne contient pas de combinaisons de silicène.

Approprié pour les surfaces en acier inoxydable, en aluminium, en céramique, en verre et en matières synthétiques résistantes aux alcalis.

neodisher ProTech 8 a été développé spécialement pour une utilisation en autolaveurs à usage industriel. Grâce à son fort pouvoir de détergence sur les pâtes à braser et le colophane et son respect des matériaux, neodisher 8 est particulièrement adapté au nettoyage des cadres de brasage.

En autolaveurs spéciaux : 5 – 8 g/l dans doseur

Utilisation et dosage :

Indication :

Pour l'élimination des pâtes à braser et des colophanes sur les cadres à braser utiliser neodisher ProTech 8 à 5-8 g/l à des températures de 60°C-80°C. Utiliser une eau adoucie ou déminéralisée.

S'assurer d'un rinçage complet (de préférence avec de l'eau déminéralisée). Ne pas mélanger avec d'autres produits.

Données techniques :

Poids spécifique : 805-855 g/l

Domaine pH (déterminé en eau déminéralisée, 20 °C) 5 – 8 g/l : 11,8- 12,4

Facteur de titrage: 0,37 (selon l'échelle de titrage neodisher)

Composants :

Selon la recommandation européenne :

5 -15 % tensioactifs non ioniques

> 30 % phosphates

Stockage :

Bien refermer le couvercle après usage. Au contact de l'humidité le produit peut se compacter et perdre de son efficacité.

Indications de risques et consignes de sécurité :

Classement et étiquetage selon les critères du décret des matières dangereuses et des directives européennes.

Symbole de danger C – corrosif

Métasilicates de sodium, solide

Indication de risques :

R 34 Provoque des brûlures.

Consignes de sécurité :

S 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.

S 27 Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

S 28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

S 36/37/39 Porter des vêtements et des gants appropriés et un appareil de protection des yeux / du visage.

S 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer la fiche technique)

Vous trouverez des informations relatives à la sécurité et à l'environnement dans les fiches de données de sécurité de la CEE.

Celles-ci sont disponibles sur : www.drweigert.com - rubrique service.

FT 4013/2-1
03/03